



COORDINATION  
SAFRAN

**Coordinateurs CFDT SAFRAN**

Stéphane DUBOIS - DRH Groupe Safran  
Vincent MACKIE - DAF Groupe Safran  
2 bd du Général Martial Valin  
75015 PARIS

Paris, le 09 avril 2020,

Copies : Mme Chloé DEMULDER Responsable des Relations Juridiques  
MM : Philippe PETITCOLIN, Directeur Général

**Objet : Crise Covid-19 – Demande de mesures additionnelles**

Messieurs,

Au vu des éléments qui nous ont été présentés le 8 avril, en réunion de négociation, nous souhaiterions vous faire part des demandes suivantes, qui pour certaines ont déjà été communiquées en réunion :

- La mise en place des tranches suivantes de prise en charge :
  - ✓ 96% pour les salaires inférieurs ou égaux à 2200 euros
  - ✓ 92% pour les salaires entre 2200 euros et 3000 euros
  - ✓ 88% pour les salaires supérieurs à 3000 euros
- Pour être conforme à la loi et équitable, la base de salaire prise en compte pour le calcul du complément au chômage partiel doit comprendre l'ancienneté et les primes d'équipes.
- Pour les salariés à temps partiels, nous souhaitons que la base de calcul soit leur salaire réel quel que soit leur temps de travail.
- Le prélèvement de 2 jours pour les forfaits jours et sans références horaires afin de financer au mieux les tranches précédemment citées, nous paraît cohérent et pas insurmontable.
- La mise en place d'un abondement du Groupe sur les jours de congés (CP-CA-RTT ou autres) donnés par les salariés dans le fonds de solidarité.
- Le maintien à 100% du salaire pour les personnes travaillant quotidiennement 6h et non 7/8h habituellement
- Que le calcul du 13<sup>ème</sup> mois soit fait sur un salaire reconstitué à 100%
- Que la cotisation retraite soit calculée sur le salaire reconstitué à 100%.
- La CFDT attend également de la direction de SAFRAN des décisions intégrant un effort proportionné sur les rémunérations des cadres dirigeants du groupe (rémunérations variables et Intéressement long terme.)

Ces demandes permettraient de valoriser la solidarité entre les différentes catégories socioprofessionnelles que compte notre groupe.

Comptant sur votre engagement dans la prise en compte de cette proposition, nous vous prions d'agrèer, Messieurs, nos respectueuses salutations

Les Coordinateurs CFDT du Groupe SAFRAN :

Anne Claude  
VITALI

Julien  
FONTENEAU

Jean Claude  
SEGUIN

Claude  
SALLES

**Nota : courrier envoyé par e-mail**